

NUMÉRO DE NOVEMBRE 2021

La Revue de Défense

CLUB DÉFENSE AEGE





LA RENTRÉE DU CLUB DÉFENSE :

Le mot de notre équipe:

L'Ecole de Guerre Economique a accueilli ses nouvelles promotions, ce qui signifie une reprise active du club défense de l'AEGE.

Soutenue par une nouvelle équipe qui se veut dynamique, le club défense compte bien vous faire profiter de nombreux articles, évènements, et d'autres surprises encore.

Dans la continuité de l'équipe précédente, voici la revue de presse du mois de novembre.

DANS CE NUMÉRO VOUS
TROUVEREZ :

**La Russie au cœur de la
« Guerre de l'espace ».**

**Blocage du convoi militaire
français.**

**Drones militaires : stratégie
Chinoise et faille
européenne.**

**Relations parlementaire et
monde militaire.**

**« Changement climatique et
forces armées ».**



LA RUSSIE AU CŒUR DE LA « GUERRE DE L'ESPACE ».

LA GUERRE DES ÉTOILES ÉTATIQUES :

Par Clara WISSON

La Russie a une nouvelle fois démontré sa force militaire, dans ce qui peut être qualifié de « Guerre de l'espace. »

En effet, le 15 novembre 2021, la Russie a pulvérisé un de ses satellites qui n'était plus opérationnel en lançant un missile depuis la Terre, provoquant ainsi un champ de débris spatiaux. Dénoncée par la communauté internationale, l'ambition russe s'est affirmée : développer de nouveaux systèmes d'armement pour détruire des satellites.

La position stratégique dans l'espace de la Russie s'inscrit dans une militarisation et une course du cosmos. Depuis la mise en orbite de Spoutnik, en 1957, Washington et Moscou n'ont cessé de s'armer et de d'éliminer des satellites.

Si en théorie le Traité de l'espace, signé en 1967 par les superpuissances et d'autres pays, interdit la mise en orbite d'armes de destruction massive, en pratique les états ont développé des moyens de s'affronter dans l'espace, se plaçant d'un côté en opposition au traité évoqué ci-dessus.

Désormais, la Russie, les Etats-Unis, la Chine, la France et depuis 2019, l'Inde, développent leurs stratégies militaires autour de « satellites kamikazes », capables d'intercepter et d'endommager aux moyens d'armes laser ou de micro-ondes très puissantes, les satellites de l'adversaire qui sont essentiels pour la communication et la surveillance militaire.



DRONES MILITAIRES: STRATÉGIE CHINOISE ET FAILLE EUROPÉENNE

ALPI AVIATION SOUS CONTROLE

Par Clara WISSON

Deux sociétés chinoises ont pris le contrôle d'un fabricant italien de drones militaires nommée Alpiaviation en 2018, via une société offshore Mars (HK) Information Technology. Après un investissement à hauteur de 4,6 millions de dollars, la société Mars a lancé le processus de transfert de la propriété technique et intellectuelle d'AlpiAviation vers un nouveau site de production en Chine.

Alertées, les autorités italiennes enquêtent sur l'accord de 2018. AlpiAviation fait l'objet d'un rapport en raison de la sensibilité du matériel militaire. Son obligation d'information auprès de l'Etat Italien et le démarrage de la production en Chine sont analysés.

LSi Alpi nie avoir enfreint les lois sur le transfert d'informations et de technologies stratégiques hors d'Italie, il n'en reste pas moins que les drones rachetés ont été utilisés par l'Armée de l'Air italienne en Afghanistan. Raisons pour lesquelles, les états européens ont le droit de poser leur veto lors de l'acquisition par des acheteurs étrangers, d'entreprises européennes.

« CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FORCES ARMÉES »

L'ARMÉE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Par Céline CLOVIS

Le Vendredi 12 novembre, la déclaration conjointe « Changement climatique et forces armées » qui réunit 25 ministres de la Défense provenant de tous les continents a été adoptée à l'initiative de la France.

Le but de cette déclaration est de renforcer la coopération entre les États afin que nos armées puissent s'adapter à l'impact du changement climatique.

Les armées se retrouvent impactées par les effets du changement climatique, et ce sujet qui n'était initialement pas ou peu pris en compte par ces dernières devient une priorité. Il est au cœur des débats civils depuis un certain nombre d'années, mais prend désormais toute sa place au Ministère des Armées.

Notons que le contexte social joue un rôle déterminant dans les choix des stratégies à employer en situation de conflit, sur les groupements d'intérêts qui se forment dans le but d'influencer les décisions (question de la décentralisation et de la gestion des ressources). Le dérèglement climatique va conduire à un accroissement probable de missions civiles et humanitaires. Suite à cela, il conviendra d'adapter les matériels aux nouvelles missions et aux conditions de conduite des opérations. Les évolutions de certains paramètres climatiques et géophysiques auront un impact sur les usages.

Les armées françaises sont déjà actives sur les conséquences du changement climatique. Par exemple, nos armées contribuent d'ores et déjà aux 17 objectifs de développement durable, mais, depuis la COP 21, le Ministère des Armées a augmenté son nombre de démarches auprès de ses partenaires internationaux. L'objectif est de « sensibiliser aux enjeux sécuritaires liés au changement climatique, et à l'importance d'engager les armées sur la voie de la transition énergétique ».

Cette déclaration ministérielle conjointe définit les priorités d'action que chacun des signataires s'engagent à suivre. Les quatre grands leviers sont les suivants : anticiper, adapter, atténuer, coopérer.



BLOCAGE DU CONVOI MILITAIRE FRANÇAIS

LA FRANCE ET LA DESINFORMATION AU SAHEL

Par Céline CLOVIS

C'est ici une nouvelle frappe de désinformation pour nos armées françaises. Depuis un certain moment, la force Barkhane fait l'objet de campagne de désinformation, de manipulation par l'information, diffusions de ses informations sur les réseaux ...

L'objectif ?

Augmenter le sentiment anti-français déjà présent dans les différents pays, et décrédibiliser nos forces militaires. Florence Parly, ministre des Armées, s'était déjà exprimée en janvier à ce sujet en officialisant le Sahel comme étant bel et bien un enjeu d'influence entre les grandes puissances.

La guerre de désinformation qui prend place sur ce théâtre d'opérations influe énormément le terrain, ce blocage de convois en est la preuve. Des manifestants se sont positionnés à un endroit stratégique pour contrer nos forces armées, et ont attendu l'arrivée de notre convoi.

Si nous regardons les vidéos de ces milliers de manifestants, difficile de ne pas remarquer les drapeaux russes qui flottent. En juin déjà, la presse évoquait l'influence de la Russie en Centrafrique, démontrant que son expansionnisme pourrait continuer de s'étendre si la force Barkhane se retirait.

Le 21 novembre, devant l'émission le Grand Jury, le ministre des Affaires Etrangères s'est exprimé en rappelant qu'il y avait des manipulateurs, déformant la réalité à leur avantage et que nous en étions la cible :

« Armée française dégage », « libérer le Sahel » ... oui certains sont contre notre présence sur ce territoire, mais rappelons que si nous y sommes c'est d'abord pour aider les pays ayant demandé notre aide.

Comme rappelé par Jean-Yves Le Drian « il y a cinq pays qui demandent l'aide de la France pour lutter contre le terrorisme. Nous répondons à leur demande, avec l'appui des Nations-Unies ».



RELATIONS PARLEMENTAIRE ET MONDE MILITAIRE :

A LA COMMISSION DE DÉFENSE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN NOVEMBRE :

- Reconnaissance et réparation des préjudices subis par les harkis et les rapatriés.
- Auditions et table ronde d'historiens spécialistes de l'histoire des harkis et des rapatriés.
- Audition de Mme Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Audition du préfet Dominique Ceaux, président du groupe de travail sur le rapport « Aux harkis, la France reconnaissante » paru en juillet 2018.
- Audition de représentants de harkis
- Audition de Mme Geneviève Darrieussecq et discussion générale sur le projet de loi.
- Mercredi 10 novembre 2021 matin, la commission a examiné et adopté le projet de loi portant reconnaissance de la Nation et réparation des préjudices subis par les harkis, par les autres personnes rapatriées d'Algérie anciennement de statut civil de droit local et par leurs familles du fait des conditions de leur accueil sur le territoire français.
- Examen de deux accords internationaux
- Examen pour avis, du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Maurice relatif à la coopération en matière de défense et au statut des forces ainsi que le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'État du Qatar relatif au statut de leurs forces.
- Plan famille
- “le plan famille : quel bilan ?” : examen du rapport d'information.
- Présentation des conclusions des travaux de la mission d'information.

A LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES :

- Projet de loi de finance 2022 : la commission poursuivi ses auditions budgétaires.